

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Médecine et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Education :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Prothèse :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Reclamation	: contact@mupras.com
Prise en charge	: pec@mupras.com
adhésion et changement de statut	: adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données personnelles.

61689

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 5930 Société : RAM

Actif Pensionné(e) Autre:

Nom & Prénom : AD GHOCHI LARBI

Date de naissance : 07/01/1965

Adresse :

Tél. : 0645696083 Total des frais engagés : 14000 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Centre canaux 2020
Centre canaux 2020
Rés VALFON 1A 2ème étage
(Place Al YASSIR) 1000 Casablanca
Tél / Fax : 05 22 24 13 71 CASABLANCA
INPE : 0911 4714 - ICE : 00194002000042

Date de consultation : 11 NOV 2020

Nom et prénom du malade : AD GHOCHI LANSI Age: 1365

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : HTA ED Coronopathie

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : 02/03/2021

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
11/11/2020	Consultation	1	300 Dhs	<i>[Handwritten signature over a stamp]</i>
				<i>[Handwritten signature over a stamp]</i>

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>[Handwritten signature over a stamp]</i> PHARMACIE MARRAKCHI Anida Mine Marrakchi Belvédère 3d Bahmad Angle Rue Benjouad Casablanca Tel: 05 22 40 59 01	21/11/2020	3709,60

ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

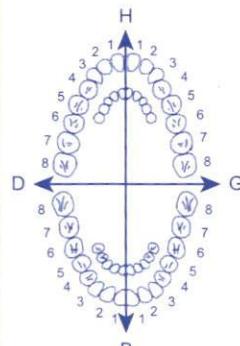
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'Office.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				
				Montants des Soins
				Début d'Execution
				Fin d'Execution
				Coefficient des Travaux
				Montants des Soins
				Date du devis
				Date de l'Execution

O.D.F PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
B	00000000	00000000
G	35533411	11433553

(Création, remont, adjonction)
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L

Docteur Youssef ALLALI



الدكتور يوسف علالى

Cardiologue interventionnel

أخصائي في العمليات التدخلية للقلب و الشرابين

Ancien cardiologue des hôpitaux de Paris

Diplômé des Universités de Paris en écho-doppler Cardio-vasculaire

- حاائز على دبلوم قسّطرة القلب و توسيع الشريانين بجامعة باريس
- حاائز على دبلوم الصدى بالألوان للقلب و الشريانين بجامعة باريس

Casablanca le :

العنوان : إقامة ثال روزه الطابق الثاني - زاوية شارع محمد الخامس و ساحة آل ياسر بفدير الدار البيضاء

Adresse : Résidence VAL ROSE - A 2^{ème} étage Angle Albert Premier (Place AL YASSIR) et Bd Mohaméd V Belvédère, Casablanca
Tél : 05 22 24 13 71 - Fax : 05 22 24 13 71 - E-mail : cabinetyousseffallal@hotmail.fr

Tél : 05 22 24 13 71 - Fax : 05 22 24 13 71 - E-mail : cabinetyoussefali@hotmai.fr

Maphar

Km 10, Route Côtière 111, Km 10, Route Côtière 111,

Ql Zenata Ain sebaa Casablanca Ql Zenata Ain sebaa Casablanca

Crestor 10mg cp pell b30

P.P.V : 185,70 DH

6 118001 183111

Maphar

Km 10, Route Côtière 111, Km 10, Route Côtière 111,

Ql Zenata Ain sebaa Casablanca Ql Zenata Ain sebaa Casablanca

Crestor 10mg cp pell b30

P.P.V : 185,70 DH

6 118001 183111

Maphar

Km 10, Route Côtière 111, Km 10, Route Côtière 111,

Ql Zenata Ain sebaa Casablanca Ql Zenata Ain sebaa Casablanca

Crestor 10mg cp pell b30

P.P.V : 185,70 DH

6 118001 183111

Maphar

Km 10, Route Côtière 111, Km 10, Route Côtière 111,

Ql Zenata Ain sebaa Casablanca Ql Zenata Ain sebaa Casablanca

Crestor 10mg cp pell b30

P.P.V : 185,70 DH

6 118001 183111

Maphar

Km 10, Route Côtière 111, Km 10, Route Côtière 111,

Ql Zenata Ain sebaa Casablanca Ql Zenata Ain sebaa Casablanca

Crestor 10mg cp pell b30

P.P.V : 185,70 DH

6 118001 183111

Maphar

Bd Alkimiia N° 6, Ql.

Sidi Bernoussi, Casablanca

Crestor 10mg cp pell b30

P.P.V : 185,70 DH

6 118001 183111



Cardensiel® 5 mg
Comprimés pelliculés sécables B/30
PPV: 58,10 DH



Cardensiel® 5 mg
Comprimés pelliculés sécables B/30
PPV: 58,10 DH



Cardensiel® 5 mg
Comprimés pelliculés sécables B/30
PPV: 58,10 DH



Cardensiel® 5 mg
Comprimés pelliculés sécables B/30
PPV: 58,10 DH



Cardensiel® 5 mg
Comprimés pelliculés sécables B/30
PPV: 58,10 DH



Cardensiel® 5 mg
Comprimés pelliculés sécables B/30
PPV: 58,10 DH

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1,
Ain sebaa Casablanca
Coplivix 75mg/100mg
b30 cp

P.P.V : 270,00 DH

6 118001 082018

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1,
Ain sebaa Casablanca
Coplivix 75mg/100mg
b30 cp

P.P.V : 278,00 DH

6 118001 082018

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1,
Ain sebaa Casablanca
Coplivix 75mg/100mg
b30 cp

P.P.V : 278,00 DH

6 118001 082018

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1,
Ain sebaa Casablanca
Coplivix 75mg/100mg
b30 cp

P.P.V : 270,00 DH

6 118001 082018

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1,
Ain sebaa Casablanca
Coplivix 75mg/100mg
b30 cp

P.P.V : 270,00 DH

6 118001 082018

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1,
Ain sebaa Casablanca
Coplivix 75mg/100mg
b30 cp

P.P.V : 270,00 DH

6 118001 082018

101,80

101,80

101,80

101,80

101,80

101,80